

## AVIS ÉMIS LORS DU CHSCT DU 12-11-2020

- **Gestion des remplacements :**

« Le CHSCT demande à la présidente quelle est la conduite à tenir en cas de non remplacement d'un enseignant pour la prise en charge de ses élèves ».

*Mis au vote, adopté à l'unanimité.*

- ***Réponse de l'administration :***

Il n'y a pas de règle générale. Afin d'éviter le brassage des élèves (ce qui reste une priorité absolue), et chaque situation étant singulière, elle est étudiée en fonction de la disponibilité des autres ressources enseignantes qui ne sont pas des titulaires remplaçants.

- **Gestion des formations durant la crise sanitaire :**

« Le CHSCT demande à la présidente que pendant la gestion de la crise sanitaire les formations aient lieu en distanciel et que le contenu soit ajusté au contexte et à la réalité du terrain ; notamment la formation « gestion de la voix » ainsi que pour les formations aux outils numériques ».

*Mis au vote, adopté à l'unanimité.*

- ***Réponse de l'administration :***

À ce jour et compte tenu des besoins pour encadrer les élèves dans les classes, l'ensemble des formations est différé. Pour autant les formations citées sont en cours d'exploration.